

**SALAIRES MINIMAUX DES OUVRIERS DU BATIMENT EN REGION CENTRE
(Entreprises de plus de 10 salariés)**

Article 1er

En application des articles XII.8 et XII.9 des Conventions Collectives Nationales du Bâtiment du 8 octobre 1990, concernant les ouvriers employés par les entreprises du Bâtiment non visées par le Décret du 1er mars 1962 (**entreprises de plus de 10 salariés**), les organisations représentatives d'employeurs et de salariés se sont réunies et ont déterminé les salaires mensuels minimaux des Ouvriers du Bâtiment de la Région Centre à compter du **1^{er} NOVEMBRE 2013**.

Article 2

Par dérogation à l'article XII.8 et XII.9 de la convention collective nationale du Bâtiment du 8 octobre 1990, concernant les Ouvriers employés par les entreprises non visées par le Décret du 1^{er} mars 1962, les parties signataires du présent accord ont fixé, **forfaitairement**, le barème des **coefficients 150 à 270**, pour un horaire mensuel de 151,67 heures, comme suit :

Catégorie professionnelle	Coefficient	Salaire mensuel minimal (pour 35 h hebdomadaires soit 151,67 h/mois)	Salaire horaire minimal
<u>Niveau I</u> Ouvriers d'exécution position 1 position 2	150 170	1.430,25 € 1.462,09 €	9,43 € 9,64 €
<u>Niveau II</u> Ouvrier professionnels	185	1.504,56 €	9,92 €
<u>Niveau III</u> compagnons professionnels position 1 position 2	210 230	1.612,25 € 1.700,22 €	10,63 € 11,21 €
<u>Niveau IV</u> Maîtres ouvriers ou chefs d'équipe position 1 position 2	250 270	1.794,25 € 1.885,25 €	11,83 € 12,43 €

Article 3

Le présent barème de salaires minimaux entrera en application à compter du **1^{er} NOVEMBRE 2013**.

.../...

Article 4

Conformément au Code du Travail, le présent accord sera déposé à la Direction des Relations du Travail du Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité et au Greffe du Conseil des Prud'hommes d'Orléans.

Fait à ORLEANS, le 11 septembre 2013

Signataires :

La F.F.B. Région Centre

La D.R.Centre F.F.I.E.

**La Section Fédérale Bâtiment
Région Centre F.O.**

**l'Union Régionale Construction
Bois CFDT Région Centre**

**La Fédération Régionale Centre
BATI MAT TP CFTC**